COLUSSO Silvano **Architecte D.P.L.G.**
67 Rue de la Gare HAGONDANGE 57300
TEL: 03 87 72 00 05
Portable : 06 22 05 32 85 Email : colusso.architecte@wanadoo.fr

NOTICE DE SECURITE ®

REHABILITATION d'un BATIMENT COMMUNAL existant :

Situé : 7 rue des forgerons à HAGONDANGE
Section 9 , Parcelle N° 449 , Surface de la parcelle : 1653 m2

Maître de L'OUVRAGE : Mairie de HAGONDANGE

Description de l'opération :

Les travaux consistent à remanier les locaux existants sans modifier l'enveloppe extérieure et la structure .
Le réaménagement consiste à réutiliser une partie du bâtiment existant par la réalisation d' un cloisonnement permettant de transformer une partie du GARAGE ATELIER actuel en une SALLE DE REPETION pour la société de MUSIQUE : « L' AVENIR » .
Deux sanitaires H/F complémentaire sont également aménagés ainsi que le remplacement de la porte de l'entré avec 2 UP et ouvrant vers l'extérieur.
Les bureaux existants ne sont pas modifiés par le projet .
Les locaux sont de plain-pied et accessibles depuis la rue .

Nous distinguons 3 secteurs :

- L' Entrée , hall, accueil bureaux : existants et non modifiés **: 125 , 48 m2**
- La Salle des répétitions à aménager **: 183,80 m2**
- L'ancien Garage des véhicules sur l'avant ne servira plus de garage. Il servira d' espace libre . Ce **local de transition** permettra l' accès au véhicule à l'intérieur du bâtiment pour le chargement et déchargement des instruments : **91,13 m2**

TRAVAUX :

Dans les nouvelles zones aménagées, les travaux à l'intérieur de l'enveloppe bâtie concerneront le :

- GO : linteaux et passages à créer
- Closons & faux plafond : re découpage et traitement phonique
- Menuiserie EXTERIEURE : la porte d'entrée
- Menuiserie INTERIEURE : les portes diverses de distribution
- Les sols souples : sols uniquement dans la salle de répétition
- Les carrelages Faïences : pour le sanitaires aménagé
- L' électricité : ensemble des locaux réaménagés
- La plomberie : pour le sanitaire Handicapé aménagé
- Chauffage : pour la salle de répétition et le local de transition
- Ventilation : pour le sanitaire et la salle de répétition
- La peinture et revêtements muraux : pour les murs de l'ensemble des nouveaux locaux aménagés et une peinture de sols pour le local de transition

Voir le tableau et décompositions des surfaces **: en annexe 1 .**

Description:

Le bâtiment est accessible par la RUE des FORGERONS
L'ensemble des locaux se situe **au rez-de-chaussée** .
Pas de plancher haut supérieur **à 8 mètres**

Classement de l' ETABLISSEMENT :

EFFECTIF
Suivant déclaration du Maître de l'ouvrage :
Accueil : **1 personne** (occasionnelle)
Bureaux et réunion du comité 1 fois par mois : **inférieur à 19 personnes**
Permanence dans bureaux : **1 à 3 personnes**
Salle de répétition : **72 sièges = 72 personnes**

Total :

EFFECTIF GLOBAL : **inférieur à 100 personnes**

L'effectif étant inférieur à 200 personnes, le bâtiment est proposé d'être classé en : **5ème** catégorie et du type **: W et L paragraphe 3 (72 sièges)**

Article PE5 – Structures, patios et puits de lumière
Suivant l'article PE5, aucune exigence de stabilité au feu n'est imposée.

Article PE6 – Isolement – Parc de stationnement
Isolement du bâtiment est constitué par des murs CF 1 heure

Article PE7 – Accès des secours
Au moins 1 façade sur rue est accessible aux pompiers : de 2 UP ouvrant vers l'extérieur dont 1 ventail de 0,90 de passage libre au minimum.

Article PE9 – Locaux présentant des risques particuliers
Les locaux :

- ***rangements et archives au rez-de-chaussée***
- ***le local ventilation à l'étage ,***

Ils seront traités :

- CF 1H00 pour les murs-cloisons compris les planchers et les faux plafonds du local ventilation à l'étage suivant le cas .
- les portes seront CF 1/2H et munies de F.P.

Article PE11 – Dégagements et UP , nombre de sorties
EXISTANTS : 1 up conforme à 0,90
PROJET : 2 UP

- **EXISTANT maintenu :** Au rez-de-chaussée les circulations desservant les locaux sont pour les existants de 1UP suite à 1 rétrécissement du dégagement , évacuation inférieure à 19 personnes dans ce secteur.
- La salle de réunion (existante) comporte 2 sorties
- La salle de réunion comporte 2 portes de sortie sur ce dégagement existant .
-
- **PROJET :** La Salle de REPETITION comporte 2 portes de sorties . Une reliant par un espace de transition le hall d'entrée puis la sortie en façade sur rue (2 UP) et une directement en façade arrière également de 2 UP.

Article PE12 – Conduits et gaines
Respect de l'article

Article PE13 – Aménagements intérieurs
Tous les matériaux respecteront les articles AM

Article PE14 – Désenfumage
- Pas d'escalier à désenfumer
- Pas de locaux à désenfumer : surfaces inférieures à 300 m2

Article PE20 à PE23
Chauffage :
- Existant : ELECTRIQUE
- Projet : AEROTHERMES GAZ
Respect des articles PE20 à PE23

Article PE24 – Installations électriques
Respect de l'article PE24

Article PE26 – Moyens d'extinction
Les extincteurs seront mis en place suivant la réglementation en vigueur.

Article PE27 – Alarme, alerte, consignes
- **Le bâtiment sera doté d'un dispositif d'alarme de type 4. Déclenchement manuel à chaque sortie et 2 diffuseurs sonores**
- Flashs lumineux dans les sanitaires existants
- La liaison avec les sapeurs pompiers sera réalisée par téléphone urbain.
- Les consignes prévues seront affichées bien en vue dans le bâtiment.

Articles CO57 à CO60 – Espaces d'attente sécurités : sans objet .

Fait le : 15/4/2016

Le Maître d'œuvre

Le Maître d'Ouvrage

COLUSSO Silvano
Architecte D.P.L.G.
67, rue de la Gare
57300 HAGONDANGE
Tél. 03 87 72 00 05 - Fax 03 87 72 04 65